

PROCESSUS ÉLECTORAL ET SITUATION POLITIQUE EN RDC

La SADC met fin à toute spéculation

LIRE EN PAGE 3



RÉPARTITION DES SIÈGES

L'Assemblée nationale s'incline devant la technique

LIRE EN PAGE 3

DOSSIER SPECIAL 24 AVRIL

- De la démocratie brutale à la démocratie à petits pas
 - Les pesanteurs de la culture politique
 - Autopsie d'une classe politique à la croisée des chemins
- LIRE EN PAGES 8 - 13

MUSIQUE

Papa Wemba : il a vécu et il a marqué le monde !

LIRE EN PAGE 16

PROVINCE

Michel Balabala expulsé des fonctionnaires au Kwilu

LIRE EN PAGE 14

EDITORIAL

Un anniversaire oublié !

Les fastes des anniversaires ne sont pas au rendez-vous de ce 24 avril 2018. Qui n'en est pas un pour personne, même pour les Mobotistes qui auraient s'en prévaloir

(Suite en page 2)

EDITORIAL

Un anniversaire oublié!

(Suite de la page 1)

comme du 24 novembre 1965 ou du 20 mai 1967. Point de MPR ni de UDEMO en vue alors que des élections pointent à l'horizon.

C'est presque acquis que la RDC va tenir son 3^e cycle électoral, avec des présidentielles véritablement pluralistes. Trente-trois candidats en 2006, onze en 2011 et combien pour cette fois ? On le saura dans les trois mois avec le dépôt des candidatures pour le fauteuil présidentiel.

Les prophètes de malheur souhaitent des troubles qu'ils annoncent comme ils l'ont toujours fait lors des échéances précédentes. Les véritables protagonistes cherchent par quel bout aborder cette compétition à haut risque pour grappiller de miettes croquantes du pouvoir. Et les alliances sans idéal ou sans projet politique commun.

D'où vient-on et va-t-on ? C'est la double question à laquelle le dossier présenté dans cette édition tentera de répondre. « La nouvelle république » n'est pas allée jusqu'à spéculer sur les candidats potentiels et leurs chances.

La plus grande réussite de ces élections sera simplement leur bonne organisation. L'événement majeur de cette joute politique restera de voir, pour toute la première fois, un président en exercice ne pas se pointer sur la ligne. Car l'histoire rappellera que c'est sous règne que trois cycles électoraux se sont déroulés à intervalle presque régulier.

Mais d'évidence, la succession dépendra de l'organisation de chaque camp politique et malheur aux adeptes de la politique de la chaise vide comme en 2006. Car, il y aura de toutes les façons un président élu en décembre 2018 ou au premier trimestre de 2019. C'est le souhait du peuple.

La première phase de la démocratie congolaise



A l'heure où les partis politiques vivent la fièvre des élections, il est de bon de se rappeler que la phase démocratique amorcée depuis le référendum constitutionnel de décembre 2005 n'est pas la première. C'est en 1959 que des élections furent organisées par le pouvoir colonial afin de donner des dirigeants autochtones à la RDC.

Les formations politiques d'alors étaient des associations culturelles tribales, les seules autorisées à fonctionner dans une colonie où les Noirs n'étaient pas admis à faire la politique, qui muèrent en partis politiques. Ce caractère tribalo-ethnique restera collé aux partis politiques et influencera lourdement les partis qui naîtront plus tard. Seuls des partis créés par les tenants du pouvoir, en l'occurrence le MPR en 1967 et le PPRD en 2002 feront exception à cette règle.

Le MNC qui affichera une vigueur extraordinaire aux premières heures de l'indépendance de la RDC jouera sur une base tribale insidieuse : les Ana'mongo. Ce sont les Mongo de l'Equateur, les Bangando et Topoke de la Province Orientale, les Kusu du Maniema et les Tetela du Kasai très nombreux dans le centre du pays qui donneront à Patrice Lumumba une aura nationale, nonobstant sa verve oratoire et son discours indépendantiste extrémiste.

Quoiqu'on en dise, la première phase qu'on peut situer entre 1960-1964 démontrera qu'un parti aussi majoritaire qu'il soit ne peut prétendre ravir seul la moitié des suffrages. C'est le jeu des alliances qui donnera le Conaco basé à l'Ouest et la Conakat basé à l'Est, deux blocs qui étaient en place pour concourir aux élections de 1964 quand Mobutu fit son coup d'Etat en 1964. Les lacunes de la loi fondamentale édictée comme Constitution mal exploitées par le président Kasavubu et le premier ministre Lumumba ouvrirent la voie à une crise qui se transformera en une guerre civile. Le Colonel Mobutu prendra prétexte de ce désordre pour donner un coup d'arrêt à la démocratie naissante. La parenthèse dictatoriale ira jusque 1990.

Mayonde Kolongo

PROCESSUS ÉLECTORAL ET SITUATION POLITIQUE EN RDC

La SADC met fin à toute spéculation

Il ne sera plus loisible à chacun de donner son jugement personnel sur le processus électoral en particulier et la situation politique du pays en général. Après une froide évaluation de la situation, la Communauté économique de développement de l’Afrique australe a rendu son verdict.

Loin de l’alarmisme ambiant qui fait recette ces derniers temps, les Chefs d’Etat de l’organisation régionale ont, à décharge de Kinshasa, déclaré sans ambages : « Le sommet a pris note des progrès remarquables réalisés en RDC. A cet effet, il est revenu sur la décision qu’il avait prise consistant à dépêcher un Envoyé spécial en RDC ; il a salué la République de Namibie et Son Excellence Hifikepunye Lucas Pohamba, l’ancien président de la République de Namibie qui s’était montré disponible de servir d’envoyé spécial de la SADC en RDC ».

Claire comme l’eau de roche. Il s’en suit que quiconque va continuer à crier au statu quo ou à la dérive en Rdc en invoquant la situation politique ou l’évolution du processus électoral, sera un dangereux mystificateur. Son aventure assimilée à de la pure sorcellerie.

Sans passion

Il est important de rappeler ici dans quel contexte le dernier sommet de la

LA REPUBLIQUE

Editeur : AFRO 2C
Rédaction et Administration
Complexe PROCOKI,
Kinshasa /Ngaliema
Directeur de Publication
Tshibambe Chrysostome, Tél. 0818106076
Comité éditorial
Tshibambe Chrysostome
Mayonde Kolongo, Magg Mikombe,
Michel Digeluka, Lévi Mamvilako,
Murielle Ipanga
Rédacteur en Chef
Mayonde Kolongo
0810505338
Administration
Jenny Mputu
Mise en pages et PAO
Célestin Boko Ngunz
Site web
www.lanouvellerepublique.cd
Fondé en mai 1999
Par Barnabé Kikaya Bin Karubi



Sadc s’est tenu. Pour les spéculateurs et marchands des rumeurs (les balobiens, selon le maréchal Mobutu ; batubatuba, selon Luambo Franco), les différents Chefs d’Etat de la Double Troïka de la région ont effectué le déplacement de Luanda avec la détermination de tenir le Congo-Kinshasa à la culotte, à défaut de prononcer sa condamnation pure et simple.

Et la Sadc a même failli tomber dans ce piège de sorte que lors du grand sommet des chefs d’Etat tenu à Pretoria en septembre 2017, la foule des rapports alarmants parvenus à chacun des chefs d’Etat de l’organisation avait poussé la Sadc à actionner ses deux branches politique et sécuritaire à faire le suivi de la situation politique et sécuritaire de la Rdc afin de lever des grandes options pouvant booster le pays à la tenue rapide des élections dans la paix et la sécurité.

De sorte que déjà en levée de rideau, il était prévu de dépêcher un gendarme à Kinshasa dans la perspective de la mise sous tutelle de la crise congolaise.

Les interpellations tendancieuses des Ongs internationales en direction de la Sadc, appelant carrément cette dernière à sanctionner les dirigeants congolais ont aidé à conditionner les différents participants. Sans compter les insinuations parties de plusieurs officines occidentales qui entendaient régler leurs comptes au système Kabila à travers l’organisation régionale. Il ne faut pas non plus minimiser la campagne dévastatrice et gratuitement hostile de la Corée du Sud contre le processus électoral congolais, la centrale élec-

torale et même contre le Gouvernement.

Nul doute que ce cocktail ne visait qu’un but : présenter la Rdc sous le plus mauvais des jours et obtenir par conséquent son indexation.

Toute cette laborieuse campagne a lamentablement échoué à l’analyse des faits et de la réalité sur terrain. Et c’est presque à la limite de l’excuse que les Chefs d’Etat de la Sadc ont annoncé renoncer à envoyer un proconsul en Rdc appelé “envoyé spécial de la Sadc”. Réalisant que contrairement à tout ce qui se raconte à plusieurs niveaux, le Congo de Kabila est loin d’être ce pays de la négation de la démocratie et de l’alternance que l’on s’acharne à présenter.

Le bâton

Il va donc de soi que face aux évidences, la Sadc ait choisi d’user du bâton contre les prophètes de malheur. « Le Sommet a invité tous les acteurs politiques de la République Démocratique du Congo à rester attachés à la mise en œuvre du calendrier électoral et de veiller au maintien d’un climat propice à la tenue des élections pacifiques et crédibles ». Il a par ailleurs indiqué qu’il continue de soutenir le processus électoral, le renforcement de la stabilité politique et le maintien de la paix, ainsi que de la sécurité en Rdc.

Presqu’un engagement à ne plus se laisser tromper par les manipulateurs de tout bord. Mais aussi un avertissement en

(Suite en page 3)

La SADC met fin à toute spéculation

(Suite de la page 2)

direction de tous ceux qui pensent maintenir le processus électoral otage de leurs caprices sur fond d'une subjectivité malade.

Plus précisément, il sied de noter que pour la SADC, la fameuse agitation autour de la machine à voter ne constitue nullement un événement.

A moins de croire que la RSA, l'Angola,

la Namibie et les autres sont des complices de Nangaa, on ne peut accepter de se rendre à l'évidence.

MAGG MIKOMBE

Communiqué du Sommet de la Double Troïka des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC

1. Le Sommet de la Double Troïka des Chefs l'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est réuni à Luanda (République d'Angola), le 24 avril 2018.

2. A ouvert officiellement les travaux du Sommet, Son Excellence Cyril Ramaphosa, Président de la SADC.

3. Ont participé au Sommet de la Double Troïka, les Chefs d'Etat et de gouvernement ou leurs représentants suivants:

Afrique du Sud: S.E. Cyril Ramaphosa, Président de la SADC et Président de la République d'Afrique du Sud

Namibie: S.E. Hage G. Geingob, Président entrant de la SADC et Président de la République de Namibie.

Swaziland: Sa majesté le roi Mswati III, Président sortant de la SADC

Angola : S. E. le Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité, Joao Lourenço

Zambie: S.E. Edgar Chagwa Lungu, Président entrant de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité

Tanzanie: S.E. le Vice-président Samia Suluhu Hassan, représentant le Président sortant de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité

4. Ont également participé aux travaux du Sommet, Son Excellence le Président de la République Démocratique du Congo, Joseph Kabila Kabange;

Son Excellence le Premier ministre du Royaume du Lesotho: Dr Motsoahae Thomas Thabane et la Secrétaire exécutive de la SADC, Son Excellence Dr. Stergomena Lawrence Tax.

5. Le Sommet a reçu des rapports sur l'application des décisions prises par la SADC en rapport avec le Royaume du Lesotho. A cet effet, il a effectué le Gouvernement et toutes les parties prenantes au Lesotho pour les efforts remarquables déployés dans l'application des décisions de la SADC.

6. Le Sommet a entériné la feuille de route menant aux réformes et au Dialogue national et a exhorté le Gouvernement du Lesotho à accorder la priorité aux réformes constitutionnelles et sécuritaires à achever au plus tard en mai 2019 en vue de présenter un rapport d'étape sur la question à la réunion du Sommet en août 2018.

7. Le Sommet a appelé tous les partis et acteurs politiques au Royaume du Lesotho à accorder une attention particulière au Dialogue National et au processus de réforme en vue de trouver une solution durable aux difficultés politiques et sécuritaires au Lesotho.

8. Le Sommet a félicité Son Excellence Cyril Ramaphosa pour son élection comme Président de la République d'Afrique du Sud et a approuvé la nomination d'une haute-personnalité devant le soutenir dans sa charge de Facilitateur au Royaume du Lesotho.

9. Le Sommet a félicité le Comité de supervision du Lesotho pour avoir exercé son mandat avec diligence. A cet effet, il a exhorté le Gouvernement du Royaume du Lesotho de mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, les recommandations émises par le Comité de supervision élargi.

10. Le Sommet a pris note des progrès réalisés dans le déploiement de la Mission préventive de la SADC au Lesotho (SAPMIL). A cet

égard, il a félicité tous les Etats membres ayant apporté des ressources humaines et des équipements en faveur de la SAPMIL et le personnel de la SAPMIL pour leur professionnalisme et leur engagement.

11. Le Sommet a approuvé que la Mission soit prolongée pour une période supplémentaire de six mois, soit mai à novembre 2018.

12. Le Sommet a pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord politique de décembre 2016 et dans le respect du calendrier établi pour les élections se tenant le 23 décembre 2018 en République démocratique du Congo. A cet égard, il a salué le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, les acteurs politiques et la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour les étapes franchies.

13. Le Sommet a invité tous les acteurs politiques en République Démocratique du Congo de rester attaché à la mise en œuvre du calendrier électoral et de veiller au maintien d'un climat propice à la tenue des élections pacifiques et crédibles.

14. Le Sommet a pris note des progrès remarquables réalisés en République Démocratique du Congo.

A cet effet, il est revenu sur la décision qu'il avait prise consistant à dépêcher un Envoyé spécial en République Démocratique du Congo; il a salué la République de Namibie et Son Excellence Hifikepunye Lucas Pohamba, l'ancien Président de la République de Namibie qui s'était montré disponible de servir d'Envoyé spécial de la SADC en République Démocratique du Congo.

15. Le Sommet a assuré la République Démocratique du Congo qu'il continuera de soutenir le processus électoral, le renforcement de la stabilité politique, le maintien de la paix et de la sécurité.

16. Le Sommet a pris note de la détérioration de la situation politique et sécuritaire à Madagascar et a condamné les pertes en vies humaines et la destruction des biens. A cet égard, il a exhorté le Gouvernement, tous les partis politiques et les citoyens malgaches de rester calme, de faire preuve de retenue et de prendre des mesures nécessaires afin d'éviter la détérioration de la situation et des tensions politiques et sécuritaires.

17. Le Sommet a approuvé de dépêcher de toute urgence son Envoyé spécial de la SADC à Madagascar, Son Excellence Joachim Chissano, l'ancien Président de la République du Mozambique, avec le concours du Président du Comité ministériel de l'Organe et du Secrétaire de la SADC en vue de faciliter le Dialogue national visant à décrire les tensions politiques et de dégager le consensus autour du processus électoral.

18. Le Sommet a mandaté le Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de consulter l'Union africaine (UA) et l'organisation des Nations Unie (ONU) en vue d'adopter une approche commune permettant de soutenir Madagascar.

19. Le Sommet a félicité S.E. Joao Manuel Conçaves Lourenço, Président la République d'Angola et Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC pour avoir accueilli avec succès le Sommet et pour la chaleureuse hospitalité réservée à tous les délégués.

Fait à Luanda, République d'Angola, le 24 avril 2018

24 AVRIL 2018

Félix Tshisekedi : les leçons d’un meeting

Pour un premier test, beaucoup estiment celui de N’djili réussi pour Fatshi. Les analystes mettent ainsi en exergue la sérénité ayant caractérisé le meeting et le message pondéré et réfléchi du jeune leader.

Aucun heurt avec les forces de l’ordre n’a été signalé. Les choses ont à ce point baigné dans l’huile que Félix n’a pas tari d’éloges envers la police nationale. Il en a profité pour faire accrédi-ter la thèse selon laquelle, quand elle le veut, la police peut bien s’occuper de l’encadrement des manifestations publiques.

Comme si par enchantement, les forces de l’ordre se sont réveillées de très bonne humeur le mardi 24 avril 2018. Et qu’avant, cette date, tout n’était que question de mauvaise foi, de manque de volonté, etc.

Si c’est tout ce que le fils de son père a retenu de la longue période de bras de fer entre les autorités municipales et les formations de l’opposition ou le CLC, c’est que le dégel du 24 avril n’aura servi à rien.

Il n’aura servi qu’à faire croire au petit sphinx en herbe que le dernier mot leur re-

vient et qu’ayant le peuple avec eux, tout leur revient, tout leur est permis et rien ne peut leur être refusé.

De là toute la morgue relevée dans la déclaration du nouveau patron de l’Udps qui a insisté sur le fait que la liberté de manifestation, telle que vécue ce jour-là à N’djili, n’était le cadeau de personne à personne.

Entre nous

Effectuons un petit exercice de vérité. Bien lue, en ce qui concerne la liberté de manifestation, la Constitution n’instaure nullement un régime des wenze (marchés publics, type de bazar anarchique) où tout est permis. Où l’avis de l’autorité concernée ne compte guerre.

En tout cas, si tel est l’entendement de Félix, c’est qu’il n’a rien compris à la constitution.

Le temps pour nous de revenir sur le fameux régime d’information tant invoqué par l’opposition concernant les manifestations politiques dans nos prochaines éditions, relevons ce qui suit :

La plus grande leçon du 24 avril dernier est que lorsque les fauteurs de troubles renoncent à leurs schémas incendiaires de coup d’état par la rue, la cité vit dans le calme et la tranquillité même en un jour de meeting des forces centrifuges. Bien plus, que lorsqu’une manifestation a reçu l’accord de l’autorité municipale, la police ne peut, ne doit qu’en assurer l’encadrement à la perfection.

Tout l’inverse quand on se jette dans la rue contre l’avis de cette même autorité. Dans ce cas précis, on fait office de marginal, de fauteur de troubles pour les forces de l’ordre qui vous traitent en conséquence.

Le problème ne vient donc pas de ces dernières, mais de ceux qui se croient en droit d’exercer leur liberté dans n’importe quelles conditions.

Si Fatshi s’imprègne de ce truisme, il pourra être sûr de bénéficier à chaque round de la disponibilité républicaine des forces de l’ordre. Un meeting réussi vaut une leçon de vie.

MIK

RÉPARTITION DES SIÈGES

L’Assemblée nationale s’incline devant la technique

Le bureau de la centrale électorale n’a cessé de répéter à la classe politique qu’à quelques exceptions près, les questions électorales relèvent fondamentalement de l’approche technique et non politique.

Il est dangereux de vouloir enfermer ces questions hautement sensibles et délicates dans des considérations sentimentales et d’ordre personnel. Les élections ne seront jamais crédibles ou pas parce que tel ou tel politique trouve certains aspects du processus pas vraiment à son goût.

Note d’espoir

A la chambre basse du parlement, il a été édifiant de voir les élus du peuple, toutes tendances confondues, même les plus portés à la fronde, renoncer à ruer contre les évidences techniques.

En effet, après l’économie du nouveau projet de loi portant répartition des sièges par le Vice-premier ministre en charge de l’Intérieur, un vif débat, mieux une polémique a éclaté au sein de l’hémicycle le mercredi 25 avril 2018 autour de la répartition des sièges dans les provinces.

L’atmosphère était à ce point électrisée, qu’il a fallu faire intervenir le président de la Ceni. Lequel, a expliqué aux représen-



tants du peuple que de par la Loi, aucune province, qu’elle soit grande ou petite, quel que soit le nombre d’enrôlés, ne peut avoir moins de 18 sièges ou dépasser 48 sièges. Henri Mova l’ a relayé pour complément d’explications.

L’oral de Nangaa et Mova étaient si limpides que le speaker de l’Assemblée nationale a décidé d’interrompre le débat général et d’envoyer le projet de loi pour toilettage à la PAJ.

L’on a même vu l’intraitable Thomas Lokondo, très avare d’éloges, accepter, du haut de la tribune, de s’incliner face au ca-

ractère imparable des explications techniques données par le numéro un de la centrale électorale.

Ce qui s’est passé à l’hémicycle a le mérite de rappeler que lorsqu’on est réellement disposé à écouter la Ceni, on ne peut que se disposer à lui faire confiance. A moins que l’on ne suive cette dernière d’une oreille politiquement conditionnée, il est impossible de ne pas s’incliner devant les évidences techniques qu’elle défend.

Puisse la leçon servir pour toutes les autres questions qui en ce moment fâchent sans raison valable.

MIKOMBE

Les pesanteurs de la culture politique



La date du 24 avril entrée dans les annales politiques de l'histoire congolaise comme un symbole de la libéralisation politique après 25 ans de dictature sous le maréchal a été célébrée sans faste. La majorité au pouvoir et l'opposition politique multiforme étant toutes focalisées sur les élections du 23 décembre prochain.

Il s'agit bien d'élections dans un pays présenté comme une prison à ciel ouvert par l'homme qui a fait échouer la Conférence Nationale Souveraine : Laurent Monsengwo Pasinya, l'actuel Cardinal de la RDC.

Ce forum de la refondation nationale, qui se tint de 1991 à 1992, se mua en un formidable tintamarre pour, à la fin, accoucher d'une minable souris. En lieu et place d'une constitution républicaine et d'une condamnation sans ambages des criminels politiques, elle donna au peuple un premier ministre « élu » en la personne d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba.

L'heureux élu commit cependant la grossière erreur de vouloir imposer son casting en vue de la formation du nouveau Gouvernement jusqu'à la famille politique adverse. Celle du Chef de l'Etat en fonction et reconnu de toute la classe politique. L'affront coûta son poste au nouvel élu.

La crise née des agissements de celui qui se faisait alors appeler le sphinx de Limete, a rappelé, à bien d'égards, le bras de

fer entre Kasavubu et Lumumba à l'aube de l'indépendance.

En toile de fond, l'incapacité des politiques congolais à respecter les textes et plus loin encore, le partage du pouvoir.

Tous ont péché !

« Tous ont péché et tous ont été privés de la gloire de Dieu », dit l'écriture. Si aujourd'hui la démocratie congolaise tarde à décoller, c'est avant tout un problème de culture en tant que système de valeurs admis dans une société. Lesquelles valeurs dictent les attitudes, les comportements politiques des membres de ladite société.

Les 450 ethnies de la RDC partagent en majorité la culture politique dite « paroissiale ». Dans cette culture, le chef est le baobab de la forêt qui ne peut être déplacé. On est chef pour la vie et on cède le pouvoir à son fils.

J'ai entendu des opposants au Chef de l'Etat actuel l'obliger à désigner son dauphin pour qu'ils se rassurent quant à son départ du pouvoir. Quelques mois auparavant, c'étaient des membres de sa famille politique qui lui faisait la même obligation. Qui n'est contenue ni dans les statuts du Pprd son parti ni dans les textes constitutifs de la Majorité présidentielle.

En un mot comme en cent, aucun parti politique actuel ne peut justifier un fonctionnement « normal », en conformité avec ses statuts. Il y a un fondateur qui se bat pour la démocratie au dehors de son

parti et qui désigne en interne tous les collaborateurs du parti.

Dans les provinces

La culture politique propre à la démocratie a démontré ses limites dans les Assemblées provinciales. Ces institutions créées pour ramener les gouvernants près des gouvernés lors des élections de 2006 ont failli à cette vocation.

Les députés provinciaux installés en 2007 avec des larges pouvoirs dont celui d'élire les gouverneurs, ont fait de leurs institutions des vulgaires gagne-pains pour juste rançonner les gouverneurs qu'ils élisent.

Et la conséquence c'est une longue série de conflits entre les différents Gouverneurs et leurs assemblées provinciales respectives ou au sein des assemblées elles-mêmes. Et le jugement en pareil cas est toujours rendu à Kinshasa, plus devant des instances politiques que devant les cours et tribunaux. La preuve : aucun gouverneur blanchi par la justice n'a repris ses fonctions.

De voir un président de la République pousser aux élections sans se déclarer candidat étonne plus d'un observateur. Même les compétiteurs déclarés ne semblent pas tout à fait y croire : « un chef peut pas lâcher facilement le pouvoir », entend-on dire dans les couloirs politiques. Ô culture politique quand tu nous tiens !

Mayonde Kolongo

JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Sanru déterminé de bouter hors chemin la malaria!

A l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre le paludisme célébrée chaque année, la Santé pour tous et par tous, SANRU en sigle, a organisé un atelier sur la sensibilisation pour réduire le taux de ladite maladie, ce mercredi 25 avril dans la commune de Kitambo.

Le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) et la Santé pour tous et par tous (SANRU) ont organisé une activité pédagogique sur la lutte contre la malaria ce mercredi 25 avril à Kinshasa, en marge de la commémoration de cette journée. Cette journée a eu comme thème : "Prêt pour combattre le paludisme". Considérés comme vecteurs des messages dans la société, les journalistes et comédiens comme Muyombe Gauche, Yandi Mosi, Maman Kalunga et autres ont pris part à ces assises.

Cette rencontre avait pour objectif de passer le message en vue de faire reculer le paludisme. Le SANRU a cité en exemple Maman Kalunga dont le site compte plus de 80 milles visiteurs. Celui-ci pourrait influencer s'il est utilisé pour divulguer le message. Le représentant du PNLP a fait savoir que, le paludisme est une maladie parasitaire causée par la piqûre du moustique anophèle femelle, transmettant le microbe du paludisme appelé "plasmodium falciparum". Dans sa croissance il est dénommé trophozoïte ou tropho. Ce microbe qui a tué, tue et continuera à tuer, et ses ravages sont plus que catastrophiques sans être médiatiser. La malaria n'a pas la limite d'âge, mais les plus touchés sont les enfants de moins de 5 ans, a-t-il détaillé.

Mesures préventives

La pulvérisation péri- et intradomiciliaire des insecticides sont un



Radi Okapi/ Ph. John Bompeng

moyen efficace de se protéger contre la malaria, en plus de l'assainissement du milieu et la gestion de l'environnement, ainsi que la prévention chimio-phylaxie (TPI). Dans cette liste, il faut ajouter la Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée (MILD) qui est l'un de meilleurs moyens de se protéger contre les piqûres de moustiques qui transmettent la malaria.

Coûts et fardeau socio-économique

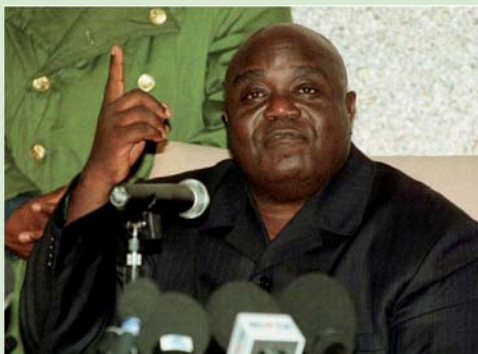
En 2017, plus de 15 millions de cas palustres et 27 458 cas de décès sur 97. 358 malades ont été enregistrées dans les Formations sanitaires, soit 28 % des morts. En ce qui concerne la somme que peut coûter la maladie pour le matériel et les finances, un accès palustre simple à Kinshasa vaut entre 11 et 20

\$ américains et peut atteindre jusqu'à 90 \$. Le paludisme reste la première cause de l'absentéisme scolaire et au travail, et celle de la pauvreté qui justifie le sous-développement.

Depuis 25 avril 2001, l'Afrique célèbre la JAP et depuis 2007, le monde entier réalise que le paludisme concerne toute la planète. Par conséquent, l'OMS a décrété le 25 avril de chaque année, la journée mondiale du paludisme. Le SANRU a demandé aux participants de se faire éco-citoyen, afin que les informations sur le paludisme soient transmises à la société. Un numéro vert a été rendu public à la fin de la cérémonie afin que quiconque veut se faire examiner appelle. C'est le 42 22.

**Lévi Mamvilako et
Murielle Ipanga**

24 AVRIL 1990-24 AVRIL 2018 : De la démocratie brutale à la démocratie à petits pas !



24 avril 1990- 24 avril 2018, cela fait exactement 28 ans depuis que le processus démocratique a été amorcé en République démocratique du Congo, ex-République du Zaïre, par le maréchal Mobutu Sese Seko, alors président de la République. *Devant l'ouragan de l'histoire, avait prédit le général Mobutu 17 ans plutôt à la Tribune des Nations unies, mûr ou pas mûr, le fruit tombe quand même. Effectivement, sous la pression à la fois extérieure et intérieure, le 24 avril 1990, au cours d'un message à la Nation, le maréchal Mobutu proclamait la libéralisation de la vie politique et prononçait avec beaucoup d'émotion la mort du Mouvement populaire de la révolution comme parti-Etat. Il promettait l'organisation d'élections libres et démocratiques au terme d'une période transitoire de deux années. Vingt-huit ans après, où en sommes-nous ?*

Le contexte

Après une longue période de guerre froide qui a beaucoup profité au régime du maréchal Mobutu pour instaurer un régime dictatorial de parti unique dit parti-Etat et se maintenir au pouvoir, le mur de Berlin était tombé, avec des répercussions tant en Europe que dans le reste du monde. Alors allié de taille pour Washington, le Léopard devrait à présent abdiquer face la pression de ces alliés d'hier et aussi celle de la rue. En interne, après les guerres du Shaba 1 et 2 et de Moba 1 et 2 qui ont tenté de déstabiliser le pouvoir de Mobutu, successivement en 1977, 1978, 1981 et 1982 derrière lesquelles des personnages

comme Mbumb Nathanael et Laurent-Désiré Kabila s'étaient manifestés militairement, c'est l'Udps avec des personnages comme Tshisekedi, Kibassa, Lihau, Ngalula... et le Palu de Gizenga Antoine avec mama Thérèse Pakasa, optant pour la non violence, qui ne vont pas laisser le pouvoir de Mobutu tranquille. De sorte que devant la jeunesse estudiantine reçue à la Nsele, quelques jours après une marche du Palu avec mama Pakasa organisée en 1989, le maréchal Mobutu, dans un excès de colère demandera aux jeunes de frapper sur leurs mamans si celles-ci se permettent de marcher contre lui : "soki mama atamboli, beta ye coup de

pied, coup de tête, kamo...".

Ces indices qui ont poussé le maréchal Mobutu à organiser les consultations populaires qui ont abouti au discours du 24 avril 1990.

A cette occasion, le président Mobutu annonce le rétablissement du multipartisme suspendu depuis sa prise de pouvoir le 24 novembre 1965. Il instaure dans un premier temps un système à trois partis politiques, avant de céder à la pression de la rue en acceptant le multipartisme intégral. Il renonce à son rôle de chef du parti au pouvoir, le Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.). Une décision difficile à prendre, si bien que dans son discours, Mobutu s'écrie : « Comprenez mon émotion ! » Il laissa échapper quelques larmes. Désormais il se place au dessus de la mêlée et se présente comme l'arbitre du jeu politique zaïrois.

Une transition interminable

Tirant les conséquences du discours du 24 avril 1990, le président Mobutu congédia le conseil exécutif (gouvernement) dirigé par Kengo wa Dondo, et nomme Lunda

Bululu, alors secrétaire général de la CEEAC. Celui-ci aura à faire face à une multitude de mouvements de partis politiques aux jeunes estudiantines et des grèves qui ont fini par le pousser à la démission une année après. Son successeur, Mulumba Lukoji, sera aussi balayé par une multitude d'événements dont le principal fut les pillages qui ont anéanti toutes les structures de production du pays. Ce ne sont pas les Mungul Diaka, Nguz a Karl Bond, Tshisekedi, Birindwa, Kengo wa Dondo ou Likulia qui réussiront à remettre l'économie du pays sur le rail.

Par des tergiversations, des voltefaces diverses de l'opposition politique ainsi que son amateurisme, le maréchal Mobutu a réussi à s'attribuer un mandat gratis de sept ans sous couvert de la transition avec différents gouvernements d'union nationale dirigés par des opposants. Il a fallu sa maladie et la conquête militaire de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) conduite par Laurent-Désiré Kabila pour faire tomber le ré-

(Suite en page 9)

INTERVIEW FICTIVE

Mobutu : «le 24 avril 1990, j'étais sincère, c'est l'opposition qui n'avait pas compris»

Président de la République du 24 novembre 1965 au 17 mai 1997, le maréchal Mobutu aura totalisé 32 ans de pouvoir en RDC. Mais, à partir du 24 avril 1990, après 25 ans de règne, qu'il relançait le processus de démocratisation au Zaïre. 24 ans après, cet événement historique, il reproche à l'opposition, surtout à son parti-phare l'UDPS, de n'avoir pas compris son initiative. Car, là où il avait préconisé un multipartisme à trois, les opposants l'avaient contraint à accepter le multipartisme intégral. Ce qui, à ses yeux, justifiait la floraison de partis politiques au point de laisser libre cours à toute une foire au lieu de contri-



buer à l'avancement du processus de démocratisation. Maréchal, avec le recul, pensez-vous avoir fait œuvre utile le 24 avril 1990 ?

Eh ben, je peux vous le dire sans crainte de me trom-

per que j'avais fait œuvre utile. Le 24 avril 1990, j'étais sincère, mais c'est l'opposition qui n'avait rien compris. Lorsque je proposais un multipartisme à trois, je pensais qu'avec un nombre réduit des partis po-

litiques, il était possible de faire avancer le processus démocratique. Il y avait d'abord le MPR qui existait déjà comme parti-Etat et qui devenait un fait-privé, ensuite l'UDPS qui pouvait ainsi sortir de sa clandestinité et, enfin, un troisième parti pouvant contenir tous ceux qui ne se retrouvaient pas à travers les deux premiers. Cela, nous aurait permis d'avoir des élections en un an seulement et passer rapidement à la troisième République. L'opposition avait plutôt préféré le schéma des conférences nationales en croyant que, comme ailleurs, cela pouvait suffire pour m'emporter. La suite, vous la connaissez mieux que moi.

(Suite en page 10)

De la démocratie brutale à la démocratie à petit pas !

(Suite de la page 8)

gime de Mobutu sans qu'il ne puisse organiser les élections.

L'avènement de Laurent-Désiré Kabila a permis de suspendre la foire politique entretenue par des centaines de partis politiques qui n'avaient aucune perspective de développement du pays, si ce n'était que la jouissance du pouvoir par des combines politiques de tous ordres. Le président Laurent Kabila qui plaidait pour le renouvellement de la classe politique a été surpris par une mort brutale par assassinat. Avec le président Joseph Kabila, et à l'issue du dialogue intercongolais, l'activisme politique a repris. Les élections ont été organisées pour la présidentielle et les législatives en juillet et octobre 2006 et en novembre 2011, et pour les provinciales en octobre 2006.

Pouvons-nous parler pour

autant de la démocratie instaurée et vécue au quotidien ? Des points de vue divergent à ce sujet. Pour les uns, la démocratie est effective, même excessive en République démocratique du Congo. Il suffit de voir le nombre de partis politiques autorisés à fonctionner, le nombre des médias télévisuels, audios et écrits sans compter l'interventionnisme des réseaux sociaux. Il suffit de voir comment les politiciens s'en prennent aux dirigeants tant sur dans des médias que dans des meetings et lors des interventions au Parlement, très souvent retransmises en direct. Il suffit de voir le nombre d'ONG et associations qui dénoncent à l'excès, des abus parfois imaginaires du pouvoir.

Pour d'autres, la dictature persiste du fait que les libertés politiques et d'expression ne sont pas totales et que cer-

tains hommes politiques et des médias tout comme des activistes des droits de l'homme se retrouvent facilement dans des prisons.

En réalité, la démocratie, comme dans toutes les vieilles démocraties, ne peut pas se décréter comme cela a été le cas en RDC, poussant Honoré Ngbanda à la qualifier de démocratie piégée. C'est un processus qui a des règles à respecter et qui nécessitent une bonne formation des dirigeants et de la population. Car, la démocratie ne s'applique pas sans démocrates, il faut toute une culture démocratique, toute une vie de démocrate. Or, en RDC, la démocratie n'est exigée qu'au pouvoir par ceux qui ne l'exercent pas au sein de leurs partis, et dans une anarchie où on n'exige que des droits sans devoirs, marchant sur l'autorité de l'Etat. Au lieu d'être le

vecteur de la cohésion nationale et du développement du pays, la démocratie divise plus les populations jusqu'à déstabiliser le pays, avec des conséquences facheuses sur le développement socioéconomique.

Ainsi, tout en maintenant le cap sur le plan démocratique, il serait mieux de réajuster notre marche démocratique en mettant l'accent sur les devoirs patriotiques et la responsabilisation dans la gestion de nos libertés. C'est sous ce nouveau regard de la démocratie, tenant compte de nos cultures et de la fragilité du pays, que le processus démocratique peut être porteur d'espoir en RDC. Une démocratie à petit pas, dira-t-on, tenant compte des réalités socioculturelles du pays. Au cas contraire, elle ne servira qu'à construire de la haine pour détruire le pays.

Tshibambe Lubowa

INTERVIEW FICTIVE

Mobutu : «le 24 avril 1990, j'étais sincère, c'est l'opposition qui n'avait pas compris»*(Suite de la page 9)***Vos larmes étaient-elles vraies le 24 avril 1990 quand vous preniez congé du MPR ?**

Oh, vous ne pouvez comprendre l'émotion que j'évoquais à l'époque. J'ai conçu organiser et animer le Mouvement populaire de la révolution avec plusieurs camarades comme Etienne Tshisekedi et tant d'autres. Mais, Tshisekedi et plusieurs députés ont abandonné le navire MPR en bon parcours en réclamant trop tôt la démocratisation du régime. Alors qu'avec le projet de société du MPR, il était possible de faire du Zaïre un paradis où il ferait bon vivre. Je me suis battu seul pour imposer le MPR et en faire un parti-Etat. Dès lors, même l'enfant qui était dans le sein de sa mère était membre du MPR. Tout Zaïrois était, à ce titre, membre du MPR. J'ai même placé la barre très haut en plaçant mon parti au dessus de l'Etat. J'ai, enfin de compte, lancé un grand défi en indiquant que de mon vivant, il n'y aurait jamais deux partis politiques au Zaïre. Imaginez la gloire que le MPR m'a apportée au point que je passais pour le seul maître après Dieu. Après tant d'honneurs, accepter d'autres partis politiques avec des présidents-fondateurs rivalisant d'ardeur avec moi, cela n'était pas une mince affaire. Seule voie de sortie dans la confusion des partis politiques, c'était de me placer au dessus de la mêlée et donc de prendre congé du MPR malgré moi. Voilà pour quoi, j'ai versé des larmes. Ce n'était donc pas un spectacle, mais une réalité qui me mettait hors de moi.

Mais, pourquoi avoir caché vos intentions aux dignitaires du régime ?

C'était pour éviter qu'ils s'impliquent pour étouffer ma stratégie dans l'œuf. Souvenez-vous du vent de la perestroïka qui soufflait en Europe de l'Est avec des répercussions en Afrique. Si je continuais à compter sur les dignitaires du MPR, j'allais être emporté. Et puis ces dignitaires, ce n'était que des profiteurs du régime, des jouisseurs qui ne misaient que sur les avantages qu'ils tiraient de mon régime. Ils ne pouvaient donc pas accepter que je prenne congé du MPR avec ce que tout cela représentait comme perte pour eux. En fait, c'était des gens sans convictions qui passaient le plus clair de leur temps à me



flatter. C'est pour cette raison que j'ai fait venir des jeunes gens de l'Europe en leur demandant de tirer les vraies leçons des Consultations populaires tout en considérant les pressions occidentales. La recette fut le discours du 24 avril 1990. C'était donc une simple question de stratégie parce que je devais anticiper au lieu de subir les événements avec le vent de la Perestroïka. **Pour une transition politique devant prendre un an, c'est une période de sept ans qui était au bout du compte ?**

C'est simplement parce qu'ayant pris goût aux délices du pouvoir avec le premier Gouvernement d'union nationale, l'opposition contribuait à retarder les élections en s'impliquant à fond dans le principe selon lequel « personne n'ayant gagné les élections, partageons le pouvoir ». Pendant ce temps, en prévisions des élections qui devraient tôt ou tard arriver, je mettais à contribution ce partage du pouvoir pour affaiblir l'opposition en la divisant profondément jusqu'à faire de son leader, Etienne Tshisekedi, un homme seul ou à tout le moins, un simple tribaliste. J'avais réussi à l'isoler et il ne restait qu'à l'achever à travers les élections. Mais, c'était sans compter avec l'AFDL soutenue par des puissances occidentales. Ce n'était pas le plus grave pour moi parce que j'étais capable de renverser la vapeur sur le terrain militaire si la maladie ne m'avait pas assommé. Sinon, j'allais profiter de la guerre d'agression pour me remettre en selle et ainsi jouer réellement à « Ya Mukolo aleki bango », mon slogan pour les élections. Encore que j'apprê-

tai déjà du matériel pour les élections parce qu'il fallait à tout prix relever le défi lancé par l'opposition avec Tshisekedi. **Quand vous observez la classe politique aujourd'hui, est-elle différente de celle connue sous votre longue et pénible transition ?**

Longue et pénible transition ! Entretiens, cela fait partie des douleurs de l'enfantement et c'est connu partout. Elle était longue à cause des tergiversations, attermolements de l'opposition et pénible parce que ces opposants étaient loin de penser au peuple au nom duquel ils parlaient souvent. En réalité, c'est la jouissance qui était élevée en mode de gestion du pouvoir avec les opposants qui se sont succédé au pouvoir. Je n'avais donc pas la tâche facile. Quant à la classe politique actuelle, elle est mi-figue mi-raisin. Il y a donc à boire et à manger. D'un côté, il y a des gens, avec Joseph Kabila en tête, qui veulent vraiment que la RDC accède à l'émergence et de l'autre, des gens qui me rappellent des jouisseurs connus sous ma transition. Combien sont-ils, ces acteurs d'aujourd'hui, à songer vraiment à sauver le peuple de la misère plutôt que s'engraisser à longueur de journées ? Très peu, en réalité. Car, la majorité des gens ne sont que de simples jouisseurs avec un discours pendant entre leurs lèvres comme s'ils travaillent réellement pour le peuple. A cette allure, le bout du tunnel est encore loin. Il faut beaucoup d'efforts pour les convertir au bien-être de la population. La lutte doit se poursuivre pour passer d'une classe politique médiocre prédite par Abdoulaye Wade à une classe politique totalement responsable. C'est un vrai défi pour la RDC.

Autre chose à ajouter ?

C'est seulement de recommander au peuple congolais de commencer à se montrer exigeant et à savoir sanctionner ceux des politiciens qui ne pensent qu'à leur jouissance. Il faut pour cela des votes sanctions pour renouveler au fur et à mesure la classe politique. Car, un peuple ne récolte que ce qu'il sème. Aussi longtemps que le vote se fera sur base des présents des candidats, les douleurs de l'enfantement se poursuivront comme si la RDC n'avait pas encore accédé à la troisième République.

M. M./Forum des As (24 avril 2014)

24 AVRIL 1990 – 24 AVRIL 2018

Autopsie d'une classe politique à la croisée des chemins



les-ci, exception faite du Palu, de l'Udps et du Pprd.

En manque

A tout seigneur tout honneur, reconnaissons qu'en matière de longévité et de constance dans l'engagement, le Palu et l'Udps font office d'école. Le premier totalisant plus d'un demi siècle sur la scène nationale et le second culminant à plus de 30 ans d'existence. C'est incontestablement un exploit dans ce Congo de l'aventurisme politique.

Mais en dehors de la résistance face à l'usure du temps, que symbolise le Palu et sa cadette l'Udps ? Rien qui puisse servir aux nouvelles générations. A l'Udps, l'on a connu la présidence à vie de feu Etienne Tshisekedi, suivi d'une succession typiquement dynastique. Rien de différent au Palu où Gizenga tient les rennes malgré son état grabataire.

Aucune différence d'approche en tout cas avec toutes ces formations opportunistes qui sont nées par pure aventure. Elles, comme les deux mastodontes symboles, n'ont rien compris au concept de parti politique et donc de démocratie.

En 28 ans de pratique de cette exigence du monde moderne, l'Udps comme le Palu ont œuvré à la promotion de la démocratie à l'extérieur de leurs univers respectifs, mais n'ont rien fait pour imposer cette même démocratie dans leurs rangs.

Il appert ainsi que les revendications démocratiques sont loin d'être un état d'esprit du politique congolais, mais plutôt un simple vernis permettant de charmer les foules. De ce point de vue, reconnaissons que l'ancrage de l'Udps et du Palu au sein des foules relève plus de leur capacité à animer des thèmes accrocheurs en rapport avec les attentes populaires que de leur culture démocratique éprouvée.

Jusqu'à preuve du contraire, il n'existe aucune garantie confirmant qu'une fois à la tête du pays, ces partis vont promouvoir le fonctionnement démocratique de l'Etat.

Comment dans ce contexte de confusion générale s'étonner qu'après des décennies d'exercice démocratique, le Congo en soit encore à la croisée des chemins à la veille du 23 décembre 2018 et en ce moment d'attente fiévreuse d'alternance au sommet de l'Etat. La première alternance démocratique de notre histoire.

MAGG MIKOMBE

D'où l'on vient, tout le monde sait. Mais où on va, personne ne sait répondre avec certitude, sur la scène politique congolaise. L'opposition crie aux élections, mais rechigne contre tout et rien. A la Majorité, la gigantesque structure politique semble danser sur une mine. Il suffit juste de la dégoupiller pour que l'ensemble vole dans tous les sens. A qui faire vraiment confiance dans ce magma d'incertitudes qu'est la classe politique congolaise ?

La situation est à ce point désespérante que l'on se demande à quoi ont réellement servi 28 ans d'exercice démocratique. Plus d'un quart de siècle d'exercice pour échouer dans un triste cul-de-de-sac.

La faute est-elle à cette satanée glasnost qui nous fit cadeau d'une démocratie qui est un luxe pour l'Afrique, dixit Jacques Chirac, ou à notre propre incapacité congénitale à consommer, puis à digérer le met qui s'est imposé à nous à la suite de la très célèbre Perestroïka chère à Mikhaïl Gorbatchev ?

La réponse à cette question ne saurait s'élaborer en dehors d'un exercice de comptabilité rigoureuse du rendement et du cheminement de chacun.

Ballons de baudruche

Que reste-t-il de toutes les formations politiques nées après le 24 avril 1990 ? Commençons par rappeler que Mobutu avait proposé, pour plus de rationalité, un multipartisme à 3 partis politiques au lendemain de cette date historique. L'Udps en prit terriblement mouche et réclama

le multipartisme intégral. On connaît la rançon de cette option en termes de manque chronique de constance, d'incurie, de tricherie, de trahison et de filouterie sur la scène politique.

Le plus navrant dans l'affaire fut que c'est l'Udps, génitrice du multipartisme intégral, qui paya le plus lourd tribut au bénéfice du Maréchal et de son camp.

Aujourd'hui, près de trois décades après, plus de 90 pour cent des partis politiques connus durant la décennie 90 ont rejoint le cimetière de l'histoire. Comme des ballons de baudruche, ils ont éclaté, les uns à la suite des autres, à peine lancés sur la scène.

Où sont passés les redoutables Uféri, Udi ainsi que toute la flopée de petites formations parasitaires ? Le taux de disparition des formations sur la scène politique congolaise reste un indicateur important quant à notre maturité politique en tant que peuple.

Lancer un parti, pour le laisser en rade quelques années après, relève de l'opportunisme. Surtout dans les cas où les partis disparaissent avec leur fondateur. Il est ainsi apparu au fil du temps que la politique étant perçue comme un business rentable au Congo, la création des partis politiques répond ainsi à un pur besoin de rentabilité ponctuelle.

C'est pour cette raison principale qu'il n'existe, par exemple, aucun programme d'éducation civique dans les différentes formations politiques congolaises. Et qu'il n'existe pas à proprement parler un vivier permanent de militants pour presque cel-

Et le discours du 24 avril 1990 libéra la culture !...

Comme à chaque fois que le Maréchal Mobutu devait s'adresser à la population, le mardi 24 avril 1990 était une journée déclarée chômée et payée pour les institutions publiques. Tous les fonctionnaires étaient à la maison attendant que le Président de la République débite comme à l'accoutumée sa diatribe. Nous étions ce jour là à Matadi lorsque, devant le poste téléviseur, nous nous sommes rendus compte que l'imperturbable « Chef » avait versé des larmes. Silence total dans la salle et sur la ville.

Puis la suite, une série de décisions commencent à tomber : la

Culture. Du point de vue culturel, les interdits d'hier ont repris leurs droits de cité. C'est le cas de la cravate. Près de deux mois après le discours du 24 avril, le pays devait célébrer la commémoration de la date de l'indépendance, le 30 juin 1990. Toutes les délégations étaient presque vêtues de cravate. Un journaliste de la RTNC Matadi qui couvrait le défilé, le regretté MvuamaN-gambula, avait arboré une longue cravate qui lui arrivait à la ceinture. Les femmes du pays, quant à elles, recommencèrent à mettre le pantalon que le Parti Etat avait formellement interdit sous peine d'emprisonnement. On se souvient encore de Prosper Madrandele, Directeur du Bureau Politique du MPR citant le 27 octobre 1971 la longue liste de tout ce qui était désormais interdit : « *Le Bureau politique a décidé que désormais les noms chrétiens tombent, le port des pantalons et jupes est interdit, le port des perruques pour les femmes est strictement interdit,...* ». C'est avec effervescence que les gens se sont adonnés à prendre tout ce qui était interdit hier. Les femmes ont repris les pantalons que les mamans



zairoises ne pouvaient plus mettre après cette date mémorable. Dans la foulée, les perruques, les jupes courtes comme longues ont été sorties des placards de l'histoire pour les fêtes et autres manifestations

officielles ou non.

Animation culturelle. Toutes les provinces du pays, toutes les villes, toutes les cités et tous les villages du pays devaient chaque jour chanter et danser en l'honneur du Guide. *Un exercice contraignant mais obligatoire* chaque matin au salut au drapeau à l'école et sur les lieux de travail. Je m'en souviens et n'oublierai jamais cela.

Des jeunes filles qui n'allaient pas à l'école devaient être réquisitionnées pour chanter et danser en l'honneur du Guide. Par la même occasion et selon des témoignages concordants, plusieurs d'entre elles ont servi d'esclaves sexuels pour les autorités du pays. Des concours de danses les plus obscènes étaient organisés devant Mobutu lui-même et cela pour son grand plaisir.

Tout cela, avec le discours du 24 avril 1990, était fini. Le culte de personnalité avait pris fin en très grande partie. Les musiciens les plus célèbres avaient chanté pour le Maréchal parfois bien malgré eux.



Et le discours du 24 avril 1990 libéra la culture !...



Tabu Ley Rochereau avait du quitter le pays après avoir chanté et s'être demandé où était passée l'indépendance du Zaïre.

Musique. Les musiciens habitués à chanter pour célébrer les hauts faits du 'Grand Léopard' ou pour bénéficier des largesses du pouvoir, se sont sentis désormais libres. Sauf que la pratique ayant fait des émules, après le 24 avril 1990, ils ont commencé à chanter les hommes nantis et les différentes autorités du pays. Les artistes musiciens qui avaient peur de chanter les autorités se sont donnés à cœur joie de glorifier les tombeurs de Mobutu. Dommage que cela se soit fait parfois avec exagération.

Nous avons néanmoins remarqué que parmi les musiciens depuis le 24 avril 1990, seuls les chanteurs s'affichent depuis. Les instrumentistes sont de plus en plus ignorés et renvoyés à l'arrière alors qu'ils participent énormément à la fabrication des œuvres musicales. Les guitaristes de talent comme Luambo Makiadi, Docteur Nico Kassanda, Pépé Felly Manuaku Waku, Bongo Wende, Dino Vangu, Guvano n'existent plus, morts pour certains, inactifs pour d'autres. A la place, ce sont des « Atalaku » injectés par Zaïko Langa Langa qui ont pris la relève. Ils ont pris la place des chanteurs pendant de longues minutes pour faire danser le public en lieu et place des trompettistes, guitaristes et batteurs. Conséquence, notre musique a perdu de sa saveur, de sa primeur de l'époque. Au point que les titres se confondent car la variété

à un grand public de comprendre ou de suivre le théâtre classique. Les humoristes Mangobo et leurs compères et disciples ont définitivement pris alors le dessus sur les grands acteurs du théâtre classique.

La Sculpture. Les statues de création zaïroise jadis florissantes ont presque disparu. Les sculpteurs n'existent plus. Le commun des mortels ne se délecte plus devant les créations comme celle de Lufwa, le créateur du batteur de tamtam de la Fikin surtout que lui-même le Guide avait fait déboulonner de multiples d'autres à la zaïrianisation. Les statues de Lumumba à l'Echangeur de Limete et Mzee Kabila à son Mausolée n'ont pas été accompagnées d'autres grandes œuvres.

Le Livre. Les écrivains ont à leur tour



instrumentale a été sacrifiée.

Théâtre. En dehors de la musique nous pouvons nous attarder sur le Théâtre. La Compagnie de Théâtre National Mobutu Sese Seko n'existe plus. Elle avait même cessé d'exister avant le 24 avril 1990. Par contre, elle avait essaimé avec la création de plusieurs troupes indépendantes comme l'Ecurie Maloba de Mutombo Buitshi, le Théâtre des intrigants et d'autres à travers le pays. Comme le maréchal a cessé de financer le théâtre national, les troupes indépendantes créées ont vite recouru aux saynètes pour mieux se faire comprendre du public et même survivre.

La télévision aidant, le théâtre populaire a pris corps dans les esprits. Le théâtre classique est presque tombé dans les oubliettes. Il convient d'ajouter à cela le fait que la baisse du niveau de formation dans l'éducation nationale ne permet plus

ouvert leurs compteurs. Depuis le 24 avril nous voyons des auteurs qui osent dire ce qu'ils pensent. La pensée n'est plus contrôlée comme à l'époque du Parti - Etat. La pensée n'est plus unique et on n'est plus obligé d'écrire pour louer les hauts faits du Président de la République. A l'époque, tout était politique. Les faits sociaux, les faits divers avaient une connotation politique selon qu'ils peignaient positivement ou non la société. Pour ne pas s'attirer des ennuis, plusieurs auteurs avaient jugé utile de ranger leurs plumes. Du reste, avec l'apparition de l'informatique et des réseaux sociaux, il est plus facile de s'exprimer pour les auteurs et plus difficile de contrôler pour les services. Mais l'aura du Maréchal, à l'époque, a fait que plusieurs œuvres littéraires disparaissaient avant même leur publication.

Michel DIGELUKA KIBINGU

CRISE DANS LE GRAND BANDUNDU

Michel Balabala expulse du Kwilu des chefs de division non originaires !

Le gouverneur de la province du Kwilu, Michel Balabala, a chassé six chefs des divisions ressortissants du Kwango dans l'administration publique du Kwilu, le 21 avril dernier à Bandunduville pour des raisons inconnues.

Fonctionnaires de l'administration publique affectés dans des différents ministères de la province, ils sont à six chefs de division qui ont été mis à la porte sur ordre de Michel Balabala Kasongo depuis le 21 avril dernier. Sur cette liste on trouve: Jean-Jacques Luvunga de la Fonction publique, Mungema Fidèle des Infrastructures, Travaux Publics et Réaménagements, Kisoka JP du Commerce extérieur, Kuyubuka Jean du Centre de recherches, Boloko Maniongo des Mines, et enfin le doyen Tabwala Flavien de la Direction provinciale de la Santé, DPS.

Selon les informations nous parvenues, cette mise à l'écart de ces fonctionnaires de l'Etat d'origine kwangolaise travaillant au Kwilu, serait due à une erreur de M. Luvunga, assimilée à la tricherie par le gouverneur. Cet acte taxé de xénophobe par M. Faustin Giasuma, un notable originaire du Kwango vivant à Bandunduville est un geste qui entre en violation de la loi n°08\012 du 31 juillet 2008 portant libre administration des provinces dans ses art.65, 66, 67 et 71, malgré des avis contraires des Secrétaires Généraux de ces ministères respectifs.

Cette affaire n'est pas une première.



Plusieurs se souviennent du comptable Bwangila et du chef du protocole François, qui furent d'ailleurs rapatriés à l'époque où Larousse Kabula était encore commissaire spécial pour la nouvelle province du Kwango, a-t-il fait savoir ce notable.

Partageant les frontières dans leurs parties Est et Nord, les provinces du Kwango et du Kwilu sont habitées par des peuples frères partageant la même culture, et des enfants issus des parents des deux provinces. Rien ne justifie qu'aujourd'hui, l'on puisse virer de l'administration du

Kwilu, les originaires du Kwango.

Inquiet de cette situation, Bakwabiau un notable, s'exclamera : « Est-ce cela le slogan du patriarche Gizenga qui disait dans ses discours : " kana Kwilu kudia, Kwangu kudia »? (Traduisez du kikongo ya leta). Si Kwilu mange, Kwango mange). « Et pourtant, en ce moment même, bien de fonctionnaires originaires du Kwilu exercent sans peine au Kwango! », s'est-il exclamé.

Aux élus du Kwango de se saisir du dossier.

Lévi Mamvilako

Kenge : la maison d'un élu provincial incendiée

La maison du député provincial Kazuazua Ubite Modeste a pris feu le mardi 24 avril à Kenge, chef lieu de la province du Kwango. Les causes à la base de cet incendie restent encore inconnues.

Selon des témoins oculaires, la maison de cet élu du territoire de Kahemba a pris brusquement feu à partir de 12 heures. Aucun bien n'a été sauvé : ni sac, ni diplôme ou un quelconque appareil électroménager n'a été mis à l'abri.

En attendant les résultats de l'enquête diligentée par la justice et les services spécialisés, la population souhaite vivement que l'auteur ou les auteurs soient appréhendés et que justice soit rendue.

Lévi Mamvilako



HÔPITAL PÉDIATRIQUE DE KALEMBE-LEMBE :

La prise en charge des malades, un véritable casse-tête « kinois »

L'hôpital pédiatrique de Kalembembe situé dans la commune de Lingwala à Kinshasa est la plus grande institution médicale spécialisée dans le traitement des maladies graves de la petite enfance. Si sa renommée n'est plus à discuter, les parents dont les enfants y sont soignés se posent moult questions sur le taux des frais à payer car celui-ci est jugé exorbitant.

Un parent que nous y avons rencontré reconnaît que sa fillette y est arrivée dans un état désespéré et salue l'intervention des médecins qui l'ont prise en charge et sauvée. Autant il salue la dextérité du corps médical autant il se demande ce que serait devenu son rejeton s'il n'avait pas déboursé les 1.300 \$ exigés. En 8 jours seulement, il a dû décaisser cette somme pour des examens médicaux réguliers et l'achat des produits pharmaceutiques. Selon ce parent, matin, midi et soir et à tout moment que cela s'imposait les infirmières étaient au chevet de son enfant et si la situation s'avérait critique, elles prescrivaient d'autres examens et produits en rapport avec l'état de la malade.

D'après ce qu'il a pu constater, on ne sort pas de Kalembembe-Lembe avec moins de 400.000 Fc de dépense en moyenne. Les difficultés, poursuit-il, commencent dès la réception. La fiche du malade coûte 45.000 Fc pour les employés des sociétés, 35.000



Fc pour les fonctionnaires, militaires et policiers et 17.500 Fc pour les sans emplois. Celui qui n'a pas ce pactole n'est pas soigné. Et à ce stade, les frais médicaux n'interviennent pas encore.

Et le cheminement est un véritable parcours de combattant comme ce fut le cas de sa fille qui a dû passer par plusieurs examens médicaux qui exigeaient des dépenses énormes. C'est ce qui explique le nombre important des décès des enfants malades dans cet hôpital qui soigne exclusivement les enfants de moins de 18 ans. Le personnel est très exigeant pour le paiement de la caution sans laquelle aucun malade n'est soigné. A la fin du traitement si la facture n'est pas payée, le nourrisson est pris en otage. On se souviendra des cas de

nombreux malades libérés par l'ex premier ministre Samy Badibanga et séquestrés par l'hôpital de Kalembembe.

Construit avant l'indépendance, cette formation médicale organise les services de néo natalité, de la consultation générale, de chirurgie, de dermatologie, des maladies infectieuses, d'Oto-rhino-laryngologie, des urgences et soins médicaux, de biologie médicale, de naissances désirables et vaccination, d'imagerie médicale, de nutrition, de kinésithérapie et de pharmacie. La maladie la plus soignée dans cette formation médicale est sans nul doute le paludisme surtout dans ses différentes formes de complication.

Bongo Yeye, stagiaire

La nouvelle morgue de l'hôpital de Kintambo attend inauguration

La nouvelle morgue de l'hôpital de Kintambo ayant une capacité de 48 corps attend d'être inaugurée après les travaux de construction qui ont déjà pris fin. Contrairement à l'ancienne qui ne pouvait contenir que 12 corps, cette nouvelle morgue va continuer de desservir les populations des communes de Ngaliema, Bandalungwa et de Kintambo.

Cette formation médicale compte à ce jour 222 médecins et soigne environ 600 malades par mois. 346 infirmiers y travaillent pour une moyenne de 25 malades par jour. Elle soigne plusieurs maladies dont le paludisme, la méningite, le cancer et bien d'autres. A sa création en 1958, l'hôpital comptait 500 lits. Ils sont passés à 200 seulement pour le moment.

L'hôpital de Kintambo répartit ses services en trois parties : les services spécialisés, les services non spécialisés et les



services administratifs. Les services spécialisés sont la médecine légale, l'O.R.L., l'ophtalmologie, la nutrition, la gynécologie, la stomatologie et la kinésithérapie et l'acupuncture. Les services non spécialisés renferment le laboratoire et la banque de

sang, l'anesthésie, l'orthopédie, l'imagerie médicale qui englobe la radiographie et l'échographie. Les services administratifs et financiers supervisent le personnel, le budget contrôle et les urgences.

BUKASA NGOMBA, stagiaire

Papa Wemba : il a vécu et il a marqué le monde !



24 avril 2016, 24 avril 2018, deux ans se seront écoulés depuis que l'artiste musicien Jules Shungu Wembadio dit Papa Wemba a tiré sa révérence sur le podium à Abidjan en République de Côte d'Ivoire, lors du Festival FEMUA. Plusieurs activités ont été organisées à Kinshasa et l'étranger pour saluer sa mémoire. Sapeurs, musiciens, journalistes, artistes, pasteurs... n'ont pas manqué de faire revivre ce qui était la valeur de cette icône qui a fait flotter le drapeau de la RDC à travers le monde.

Jour pour jour, on totalise déjà deux ans depuis la disparition de l'artiste chanteur, auteur-compositeur hors pair, créateur de plusieurs courants musicaux des deux Congo, à l'âge de 67 ans. Banderoles, spots, chansons à la radio comme à la télé, messes d'action de grâce et autres activités d'hommages, ont fait vibrer la capitale de la RDC.

La commune de Kalamu son fief a été transformé en kermesse. Du 21 avril 2018 jusqu'au 28 avril de 17 heures à x-time, un podium de Bralima a été implanté en plein centre du couloir Madiakoko dans le quartier Matonge à cette fin. Personne ne voulait laisser passer l'anniversaire de sa mort. Atmosphère de fête, chaises en plastiques dehors, fumée des grillades par-ci par-là, télévisions perchées servant aux amateurs des matches de foot européen, des musiciens déambulant avant leurs productions, buveurs et tant autres personnes de toutes les classes sociales se bousculent dans une ambiance de fête.

Sapeurs et mannequins défilent dans

les rues en exhibant les griffes ou marques des habits pour montrer combien « Bakaladia Kuba », un des surnoms de Papa Wemba appartenait à cette société d'élégants, qui a comme slogan : « Bien sapé, bien coiffé et bien parfumé ». Un résident du quartier Molokaï affiche quand même avec un regret. « Cette mort nous paraît comme un songe. Papa Wemba était un père pour nous. Nous avons perdu quelqu'un qui incarnait le rôle d'un parlementaire de notre quartier. Depuis qu'il est décédé, les villageois du Molokaï ont perdu leur chef irremplaçable », a-t-il ajouté.

Il a traversé les frontières !

Si le Congo Kinshasa pleure son « Eku mani » avec vénération, d'autres pays ne sont pas restés indifférents. Pour montrer que « le maître d'école » avait de son vivant vendu la musique congolaise au de-là de nos frontières, un film à titre posthume de 120 minutes vient de lui être dédié. Il est signé par le Franco-Congolais Elvis Adidema qui revient sur le riche parcours de son idole.

Le film parle de « L'histoire de Papa Wemba » et a été projeté le lundi en avant-première à Brazzaville, avant sa diffusion sur les chaînes Trace et France Ô dès le 29 avril. Le réalisateur s'est décidé de démarquer son documentaire là où Papa Wemba s'est éteint.

Exemple à suivre

Lors la messe d'action de grâce organisée le 24 avril 2018 à Kinshasa, en hommage de l'illustre ami d'enfance et de tous les temps de l'abbé Koko, ce dernier a exhorté

les jeunes et les personnes présentes à la messe de travailler dignement pour laisser les bons souvenirs. « Si Papa Wemba était mauvais, aujourd'hui personne ne serait ici pour lui rendre des hommages et pour montrer son attachement à sa famille » dira-t-il aux fidèles catholiques et nombreux participants à la messe.

Lisant la biographie du défunt, un intervenant rappellera que Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba devenu célèbre sous le nom de Papa Wemba est né à Lubefu, au Congo-Belge (ancien nom de la RDC) le 14 juin 1949. Ses œuvres enchantent les mélomanes de la bonne musique et ses fans. Il restera gravé dans nos vies et pour toujours.

'Le chef coutumier du village Molokaï, 'le Vieux Bokul', le fondateur du label Viva la Musica est mort à l'âge de 67 ans. Il est décédé le 24 avril 2016 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en plein concert suite à un malaise survenu sur la scène du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA). Le « mutu ya zamani » est mort comme il l'a toujours souhaité c'est à dire, sur scène.

Idole d'un habillement élégant 'la sapologie', autrefois peintre, Papa Wemba a influencé plusieurs générations des musiciens africains imitant sa créativité qui fusionnait la rumba congolaise et la pop-rock.

Il s'attachait à la tradition musicale de la République démocratique du Congo et a enrichi la musique congolaise moderne par des emprunts aux musiques des terroirs en y introduisant des instruments tels que le lokolé. Pour lui, la musique devrait rester une création avec des partitions jouées par des musiciens et non uniquement par des ordinateurs, confiait-il lors d'un entretien aux Dépêches de Brazzaville, à Paris, en octobre 2014.

De son vivant, cet artiste à la voix suave de rossignol aura même tourné un film « La vie est belle » en plus de centaines de chansons composées. Sensible et ouvert à d'autres influences, Papa Wemba a ainsi « écrit les plus belles pages de la musique congolaise, du continent et du monde ». Si physiquement 'Fula Ngenge', 'le Nkuru' autrement surnoms de Papa Wemba n'est plus, au moins il vivra longtemps à travers ses œuvres.

Murielle Ipinga & Lévi Mamvilako.